

Je certifie que les informations et documents communiqués sont exacts, avoir pris connaissance du règlement ci-joint et d'en accepter les conditions et confirme mon inscription au marché artisanale **le 23 août** pour un emplacement. Le paiement, libellé à l'ordre du Trésor Public, doit impérativement être joint au dossier d'inscription.

Fait à :
et certifié exact
Date le :
Nom & qualité du Signataire :

Signature



Cadre réservé à la Mairie

Reçu le :

N° enregistrement :

Destinataire(s) :

Cadre réservé à l'Administration :

Dossier complet ☐

Pièces Manquantes :

Observation(s)

.....
.....
.....
.....

€

Décision du Maire du Maire de Maussane-les-Alpilles quant à l'inscription :

FAVORABLE ☐

DEFAVORABLE ☐

MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES
Hôtel de Ville
avenue de la Vallée des Baux 13520 - MAUSSANE LES ALPILLES
☎ : 04.90.54.30.06 - Mail – contact.mairie@maussanelesalpilles.fr

DOSSIER INSCRIPTION TEMPS RETROUVE

23 août 2025
MARCHE ARTISANAL

Date limite de dépôt en Mairie : le 30 juin 2025

Tout dossier de demande incomplet ou transmis hors délai fera l'objet d'un rejet
MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES

Hôtel de Ville
avenue de la Vallée des Baux
13520 - MAUSSANE LES ALPILLES
☎ : 04.90.54.30.06 - Mail – contact.mairie@maussanelesalpilles.fr

Raison Sociale :	-----
Adresse complète :	-----
Nom et Prénom du responsable :	-----
Numéro de téléphone :	-----
Fax :	-----
E-mail :	-----@-----

Dimension de l'emprise du stand sollicitée Y compris zone de stockage - Les Véhicules devront être évacués à 8h00 dernier délai	Longueur : _____ ml Largeur doit être inférieure à 3 mètres Important : impérativement préciser le métrage demandé
Type de Banc	☐ Traditionnel (tables) ☐ Autre préciser _____ ----- -----
Courant Electrique (220 V uniquement)	☐ Oui ☐ Non

ACTIVITE :	Type _____
Produits proposés :	Détails : _____ ----- Alimentaire ☐ oui ☐ Non Si oui préciser : _____

observations diverses	----- -----
-----------------------	----------------

Liste des documents obligatoires
À joindre au présent dossier

Documents communs

- ✓ Le règlement de votre emplacement correspondant à la longueur demandée
- ✓ La carte trois volets, permettant l'activité non sédentaire
- ✓ Copie de l'attestation d'assurance (responsabilité civile) spécifiant la garantie pour participer aux marchés et foires en cours de validité
- ✓ Une photo ou une publicité de l'activité et des produits proposés

Pour les Artisans

- ✓ L'extrait d'immatriculation au répertoire des métiers (D1) de moins d'un mois à la date de l'inscription

Pour les Artistes

- ✓ la carte délivrée par la Maison des Artistes à Paris,

Pour les commerçants non sédentaires

- ✓ L'extrait d'immatriculation au registre du commerce de moins de trois mois à la date de l'inscription

Tarifs fixés par décision municipale n°2024/070 du 02/12/2025		
► 1 à 3 mètres linéaires		48 €
► 4 mètres		60,10 €
► le mètre linéaire supplémentaire		18 €
► Branchement électrique		4 €